

Alfortville ■ Créteil ■ Limeil-Brevannes **Plaine centrale**



Le journal de la communauté d'agglomération

N° 8 Juin 2005

AIDES À L'HABITAT

La communauté d'agglomération sur tous les fronts

Construction de logements sociaux, travaux de réhabilitation et de ravalement des immeubles collectifs... depuis 2001, la communauté d'agglomération a participé au financement d'une centaine d'opérations pour 6,6 millions d'euros.

P. 4-5



Propreté urbaine Les graffitis reculent

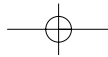
Les agents de la communauté d'agglomération ont effacé, l'an passé, l'équivalent de la façade d'un immeuble de huit étages et d'un kilomètre de long.
p. 3



Stationnement Un parking de la Brèche tout neuf

Entièrement réaménagé et équipé d'un ascenseur extérieur, il offrira dès cet été 850 places numérotées et sécurisées.
p. 2





ACTUALITÉ

L'Institut d'urbanisme en ses murs



Le Mail-des-Mêches : c'est la nouvelle adresse de l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP) qui a troqué ses locaux provisoires du quartier de l'Échat contre un bâtiment de quatre étages et de 2 500 m². Salles de cours lumineuses, amphithéâtre, hall d'exposition... les 350 étudiants – 500 à la rentrée prochaine – y bénéficient de conditions de travail agréables. Il en va de même pour la soixantaine de doctorants du Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les institutions locales dont la place est désormais acquise au sein de l'IUP. Lors de l'inauguration, Laurent Cathala, député-maire de Créteil a insisté sur la qualité des recherches menées par l'IUP dans le domaine de la politique de la ville, et souhaité que les liens noués avec ce dernier se resserrent encore. Inscrite au 12^e contrat de plan État-Région, la construction de l'Institut d'urbanisme de Paris est revenue à près de cinq millions d'euros et a bénéficié d'un fonds de concours de la communauté d'agglomération de 305 000 €.

Formation professionnelle des adultes

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes intervient auprès des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises sur l'ensemble des questions d'orientation et de formation professionnelles, et de conseil en matière de ressources humaines. En Île-de-France, elle propose des formations dans 135 métiers différents, valide les Acquis de l'expérience et délivre les titres professionnels du ministère chargé de l'Emploi. Pour joindre l'Afpa, les demandeurs d'emploi doivent s'adresser à leur conseiller ANPE, et les salariés au centre de formation de leur département. Site Internet : www.idf.afpa.fr.

Stationnement

Feu vert pour le nouveau parking de la Brèche

Entièrement rénové, le parking de la Brèche a désormais une capacité de 835 places sécurisées par un contrôle d'accès et un système de vidéosurveillance.

C'est le 12 juillet que sera inauguré le parking de la Brèche, à Créteil. Une excellente nouvelle pour les nombreux employés et usagers des administrations du quartier qui, depuis quelques mois, souffraient de la réduction de l'offre de stationnement. Ceux-là d'ailleurs seront les premiers à convenir que le jeu en valait la chandelle, car c'est un parking entièrement rénové et sécurisé qui sera prochainement remis à leur disposition. Principales améliorations – et de taille : la construction, à l'angle des rues de la Brèche et du Général-de-Larminat, d'un ascenseur accessible aux handicapés par une rampe en pente douce, l'installation d'un contrôle d'accès et d'un système de vidéosurveillance opérationnel à tous les niveaux, la réfection de l'éclairage et la numérotation des places par allée de couleurs différentes. Sur le plan du bâti, les travaux ont également porté sur le contrôle de la stabilité des acrotères (blocs de soutènement) et la rénovation des colonnes sèches. Les passants pour leur part, retiendront avant tout la réfection et le ravalement des façades qui, conjugués à l'architecture de la nou-



Une construction mieux intégrée dans l'environnement urbain.

velle cage d'ascenseur, ont permis de mieux intégrer l'immeuble dans l'environnement urbain. Le nouveau parking de la Brèche est doté de 835 places dont 16 réservées aux handicapés et réparties

sur tous les niveaux. D'un montant de 2,8 millions d'euros, l'opération a été financée par la communauté d'agglomération avec des subventions de l'État et du Département de 618 000 et 438 000 €.

Fête du vélo

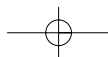
Plaine centrale en tête de peloton

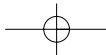
Partie prenante de la Fête du vélo, la communauté d'agglomération a organisé une randonnée cyclotouriste à travers son territoire.

Alors qu'un effort particulier est mené en faveur du développement des circulations douces, la communauté d'agglomération a tout naturellement participé à la fête du vélo. C'est ainsi qu'avec les concours d'associations sportives locales, elle a organisé, le samedi 4 juin, une randonnée cycliste à travers Plaine centrale. Partis d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes, plusieurs dizaines de cyclistes - jeunes et moins jeunes - ont cheminé, en groupes, sur différents itinéraires et pistes cyclables et parcouru une dizaine de kilomètres avant de converger vers le siège de la communauté d'agglomération, sur le site d'Europarc à Créteil, où, après avoir goûté à une revigorante collation, ils ont pu visiter une exposition consacrée au programme triennal d'aménagements cyclables adopté par la communauté d'agglomération (voir notre précédent numéro).



Les cyclotouristes ont franchi la ligne d'arrivée au siège de la communauté d'agglomération.





Lutte anti-graffitis

17 000 m² effacés l'an passé

Le chiffre est impressionnant, mais c'est bien la superficie de graffitis qu'il a fallu effacer l'an passé pour que les villes restent propres. Point positif : sa diminution par rapport à 2002 est la preuve que l'action entreprise par la communauté d'agglomération et son service de la Propreté urbaine a un effet dissuasif.

Posté sur la toiture d'un bâtiment, Mamadou Sy oriente son pistolet basse pression sur la façade d'un parapet couverte de graffitis. "C'est bon, tu peux y aller !", lance-t-il avant d'ajuster son masque de protection. Cinq mètres plus bas, son collègue pénètre dans une camionnette aux couleurs de la communauté d'agglomération et met en marche le compresseur. Quelques secondes, et une pluie de particules s'échappe de la buse pour aller s'écraser contre le béton et effacer progressivement les graffitis.

De l'acide ? Du sable ? "Ni l'un ni l'autre - ils sont désormais interdits. Mais des granulats de calcite et d'aluminosilicate, répond Claude Duchefdelaville, directeur du service de la Propreté urbaine. Des cristaux de calcaire et des particules d'aluminium, si vous préférez, qui ont la particularité de ronger le graffiti sans s'attaquer au support. Même les spectres (traces laissées par les inscriptions) n'y résistent pas."

Pas moins de cinq équipes, placées sous la responsabilité d'un agent de maîtrise, sont affectées dans la Plaine centrale à la lutte anti-graffitis. Dotées, chacune, d'un véhicule utilitaire équipé d'une hydrogommeuse et d'une pompe haute pression pour le "désaffichage",

elles peuvent intervenir à tout moment de la journée et dans n'importe quel quartier d'Alfortville, de Créteil ou Limeil-Brévannes.

Rapidité d'intervention

Comment les graffitis leur sont-ils signalés ? "Par les agents du service de la Propreté urbaine, en premier lieu. Mais nous sommes également sollicités par les élus, les commerçants et les particuliers." Quant au délai d'intervention, il ne dépasse pas les 24 heures alors qu'il est encore d'une dizaine de jours dans plusieurs villes de la région parisienne. "C'est pourquoi nous parlons de lutte. De lutte anti-graffitis et de lutte contre la montre, car le succès de notre action repose sur la rapidité d'intervention qui, seule, peut avoir un effet dissuasif sur les taggeurs."

Résultat : un peu plus de 17 000 m² de graffitis effacés l'an passé contre 19 500 m² en 2002.

Un chiffre, certes, trop important encore : 17 000 m², c'est l'équivalent de la façade d'un immeuble de huit étages, long d'un kilomètre... Mais la tendance à la baisse est d'autant plus appréciable qu'avant la création de la communauté d'agglomération, en 2001, aucune action anti-graffitis n'avait été menée à Alfortville non plus



Les agents de la Propreté urbaine partent à l'attaque.

qu'à Limeil-Brévannes. En outre, pas question pour le service de la Propreté urbaine de baisser la garde : "Cette année encore, précise Claude Duchefdelaville, nous

formerons de nouveaux agents spécialisés dans la lutte anti-graffitis. Quant au matériel, il sera en partie renouvelé pour nous permettre de gagner en efficacité."

À Créteil, dès 1985

C'est dès 1985 que la ville de Créteil s'est lancée dans la lutte anti-graffitis. Au plus fort de la mode des tags, le service de la Propreté urbaine effaçait chaque année quelque 20 000 m². Claude Duchefdelaville se souvient : "En la matière, nous innovions. Et il faut croire que les techniques utilisées, comme la stratégie développée, étaient les bonnes puisque nous avons servi d'exemple à l'échelon national. Depuis, nous n'avons cessé de nous équiper de matériels toujours plus performants et d'améliorer notre organisation pour intervenir dans des délais toujours plus courts."

Précisons que tout un chacun peut solliciter une intervention anti-graffiti sur simple courrier adressé au service Propreté de la communauté d'agglomération.

Lecture publique

Fréquentation en hausse dans les bibliothèques

Animations dans les écoles, contes et spectacles, manifestations nationales ou locales, les bibliothèques de Plaine centrale attirent de plus en plus d'adhérents.



Les habitants de Plaine centrale lisent, et lisent beaucoup. L'an passé ils ont été près de 22 000 à fréquenter les bibliothèques de la communauté d'agglomération où ils ont emprunté plus de 700 000 documents.

Ils lisent beaucoup, mais ils écoutent et regardent, aussi. Car si sur les 700 000 documents empruntés plus des deux-tiers sont des livres, 130 000 sont des documents sonores (disques, CD...), 20 000 des vidéos et des DVD, et 13 000 des cédéroms. "C'est la preuve, précise Irène Matrot, chargée de la communication au sein du réseau de lecture publique, que les habitants sont désormais conscients que les ressources des bibliothèques sont diversifiées."

21 716 adhérents, pour être précis, c'est près de 4% de mieux que l'année précédente. Une progression qu' Irène Matrot

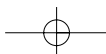
attribue, en particulier, à l'installation du prêt informatisé et d'Internet, et à l'accueil des groupes scolaires à Limeil-Brévannes. Mais il est évident que l'action culturelle, les nombreuses animations organisées par le réseau de lecture publique ne sont pas étrangères à l'engouement croissant des habitants de Plaine centrale envers les bibliothèques.

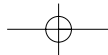
Catalogue sur Internet

Pour autant, les bibliothèques n'entendent pas relâcher la pression. A preuve, la réinformatisation des treize sites qui sera entreprise dès cette année de manière à harmoniser l'ensemble des données en vue d'élaborer un catalogue unique des documents consultable de n'importe quelle bibliothèque et sur Internet, et de permettre à chaque adhérent d'emprunter sur tout le réseau de lecture publique. A preuve aussi, la constitution, à Créteil, d'un fonds Image destiné à ouvrir une section vidéo. Mais l'évènement majeur, l'évènement tout court, ce sera, à l'automne, le début des travaux de construction de la nouvelle médiathèque d'Alfortville prévue pour être opérationnelle fin 2006 début 2007, et sur laquelle nous aurons naturellement l'occasion de revenir.

Club des créateurs et des entreprises nouvelles

Créé en septembre 2002 par la chambre de commerce et d'industrie (CCIP) pour soutenir et accompagner les porteurs de projet et les dirigeants de jeunes entreprises, le Club des créateurs et des entreprises nouvelles vient d'ouvrir son site Internet. Destiné à ses membres et au public, celui-ci propose différentes rubriques (agenda, synthèse des réunions thématiques, portrait de jeunes entrepreneurs), un espace CCIP, une revue de presse et un annuaire des adhérents. Club des créateurs et des entreprises nouvelles : ccen94.id-full.com





DOSSIER

Aides à l'habitat

La communauté d'agglomération

Ce sont plus de 6,6 millions d'euros de subventions qui ont été alloués en moins de quatre ans aux bailleurs sociaux et aux copropriétaires pour les aider à construire et à réhabiliter. Une manne dont ont bénéficié Alfortville pour 1,9 million d'euros (52 € par habitant), Créteil pour 4,5 millions d'euros (56 € par habitant) et Limeil-Brévannes pour 140 000 € (8 € par habitant).

600 nouveaux logements

À elle seule, l'aide au développement de l'habitat social s'est élevée à près de 1,8 million d'euros. Attribuée, notamment, sous la forme de subventions pour surcharge foncière, elle a permis à différents bailleurs sociaux de se porter acquéreurs de terrains (dont les prix de vente ne cessent d'augmenter). Pas moins de 14 programmes ont ainsi pu voir le jour en Plaine centrale : neuf opérations de construction et cinq dites d'acquisition-amélioration (transformation d'immeubles anciens) grâce auxquelles 600 nouveaux logements ont pu être offerts à la location.

À Alfortville, par exemple, l'Ohsa a perçu 282 000 et 260 000 € pour la construction de 101 et 66 logements dans la Zac Tony-Garnier et la Zac du Marché ; l'Opac a reçu 510 000 € pour la construction de 119 logements. À Créteil, ce sont de nouvelles tranches de 60 et 78 logements de la Zac des Sarrazins et la transformation de 60 logements dans le quartier du Palais qui ont bénéficié, respectivement, de subventions de 276 000, 144 000 et 272 000 €.

L'habitat est l'un des éléments forts de la politique communautaire. de plus en plus difficile de se loger, en particulier en région parisienne d'agglomération n'a eu de cesse, depuis sa création en 2001, de contribuer au développement du logement social et à l'amélioration du patrimoine



La Croix-des-Mêches à Créteil : une des plus importantes réhabilitations financées



Des travaux de ravalement ont concerné plusieurs copropriétés.

De nombreuses réhabilitations

C'est également une aide considérable – près de 3,8 millions d'euros – que la communauté d'agglomération a apportée à l'amélioration du patrimoine bâti. L'essentiel (3,5 millions d'euros environ) a été affecté aux opérations de réhabilitation, le solde à des travaux de ravalement écologique. S'agissant de la réhabilitation, les subventions ont été réparties entre le parc social et les copropriétés situées dans le

périmètre prioritaire du Contrat de Ville, à hauteur, respectivement, d'1,9 million et 1,6 million d'euros grâce auxquels 1 600 et 1 150 logements ont été rénovés. Les travaux ont porté le plus souvent sur le ravalement des façades, la rénovation des parties communes (halls d'entrée, cages d'escaliers...), la réfection des toitures et des installations électriques. Résultat : un nouveau visage pour de nombreux quartiers tout comme une amélioration sensible des conditions

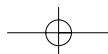
de vie de milliers d'habitants la Croix-des-Mêches, de non ly ainsi qu'une dizaine de co Pavois, dans le quartier de l'Alouettes et, à Limeil-Brévannes. Quant aux travaux de ravalement, ils ont concerné une douzaine de copropriétés

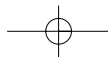
Les chiffres clés

■ Surcharge foncière (482 logements).....	1 774 929 €
■ Acquisition/amélioration (110 logements).....	622 900 €
■ Réhabilitation (2 761 logements).....	3 522 342 €
■ Ravalement écologique (770 logements).....	239 351 €
■ Mise en sécurité (230 halls).....	457 312 €

Répartition des subventions

Réhabilitation	
■ Parc social	1 881 214 €
(1 607 logements dont 1 109 en périmètre prioritaire)	
■ Copropriétés	1 641 128 €
(1 154 logements en périmètre prioritaire)	
Mise en sécurité	
■ Parc social	423 790 €
(156 halls dont 89 en périmètre prioritaire)	
■ Copropriétés	199 110 €
(80 halls dont 6 en périmètre prioritaire)	





génération sur tous les fronts

aire. Alors qu'il devient
sienne, la communauté
de contribuer au
rimoine bâti.



financées en partie par la communauté d'agglomération.

habitants. En ont bénéficié à Créteil : la cité de nombreux ensembles HLM du Mont-Mesme de copropriétés, dont les Choux et le Grand tier du Palais ; à Alfortville : la cité HLM des l-Brévannes, les HLM du quartier Saint-Marix de ravalement écologique, ils ont concerné opriétés et 770 logements (cf. encadré).



De meilleures conditions d'habitat pour les locataires de la cité des Alouettes à Alfortville.

Dans le cadre de la politique de l'habitat, la communauté d'agglomération est également intervenue pour la sécurisation des immeubles collectifs et des parkings. Une cinquantaine d'opérations ont ainsi été financées, pour un total de 424 000 € (parc social) et de 199 000 € (copropriétés). Les travaux ont porté sur la protection des pieds d'immeuble et des rez-de-chaussée, l'amélioration de l'éclairage, le renforcement des contrôles d'accès des halls d'entrée et des parkings. Ils ont concerné, à Alfortville : la Zac Allende, la cité des Alouettes, les parkings des groupes Toulon, Vaillant et Bourdarias ; à Créteil : la Croix-des-Mêches, les Coteaux-du-Sud et l'Ormetteau.

Fonds de solidarité pour le logement

Parallèlement aux subventions qu'elle accorde aux bailleurs sociaux et aux copropriétaires, la communauté d'agglomération a apporté, l'an passé, une contribution de plus de 10 000 € au Fonds de solidarité pour le logement (FSL) chargé de répartir les aides financières destinées à l'accès au logement et au maintien, dans les lieux, de locataires aux prises avec des difficultés financières. Pour l'année 2003, le Fonds de solidarité du logement a permis d'aider, sur le territoire de Plaine centrale, 477 familles pour un montant global de 709 754,35 €, selon la répartition suivante : Alfortville : 122 familles (206 420,54 €) ; Créteil : 314 familles (427 043,37 €) ; Limeil-Brévannes : 41 familles (76 290,44 €).

Résidences sociales

La communauté d'agglomération finance également en partie le suivi social des résidences sociales. C'est ainsi qu'elle a alloué des subventions de 9 605 et 22 867 € à Résidétape et Stendhal, implantées toutes deux à Créteil. Au 16, avenue François-Mitterrand, Résidétape comprend 35 logements dont les réservations sont réparties entre le Cil du Val-de-Marne, la commune et la préfecture. Au 31 décembre 2004, 35 familles résidaient dans les lieux (dont 8 nouveaux ménages arrivés dans l'année). Au 115, avenue du Général-de-Gaulle, Le Stendhal regroupe 96 logements attribués par la commune, la préfecture, la Mission locale pour l'emploi de Plaine Centrale et le Crouss. Au 31 décembre 2004, 71 logements sur les 74 concernés par le bilan social étaient occupés (19 nouveaux ménages sont arrivés dans l'année).



Des sésames pour se loger

... et mobili-pass

Mobili-pass permet de couvrir certaines dépenses liées à un changement de résidence principale dû à un changement de lieu de travail ou une embauche. La distance entre le nouveau et l'ancien logement doit être de 70 km au minimum et la demande doit être faite dans un délai de six mois à compter de la concrétisation de la mobilité. Mobili-pass est une aide destinée à couvrir le loyer d'un deuxième logement (dans la limite de six mois de loyer et charges) et/ou certaines dépenses liées au changement de logement : frais d'agence, frais de notaires, frais de bail, certains frais financiers (indemnités de remboursement anticipé de prêts...). Les frais de déménagement et d'hôtel ne sont pas pris en compte. Mobili-pass est une subvention non remboursable, versée sur justificatifs des dépenses. Son montant maximum est de 3 200 €, quand elle est accordée sur demande de l'entreprise. Quand elle est demandée directement par le salarié, son montant maximum est de 1 600 €.

Pour faciliter l'accès au logement de jeunes de moins de 30 ans en situation ou en recherche d'un premier emploi, d'étudiants boursiers d'État et de salariés des entreprises du secteur privé, le Cil du Val-de-Marne a mis en place deux aides : l'avance loca-pass et la garantie loca-pass.

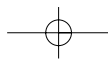
L'avance loca-pass est un engagement gratuit auprès du propriétaire. Versée au propriétaire pour le compte du locataire, elle est consentie sous la forme d'un prêt sans intérêt, remboursable sur une durée maximale de 36 mois. À la fin du bail, le locataire récupère le dépôt de garantie et rembourse, le cas échéant, le solde du prêt.

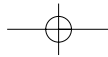
La garantie loca-pass est un engagement gratuit auprès du propriétaire, pendant une durée de trois ans à compter de la date d'entrée dans les lieux du locataire, d'assurer le paiement du loyer et des charges locatives quelle que soit la cause de l'impayé. Elle porte sur un montant correspondant à 18 mois de loyer, pouvant aller jusqu'à trois ans dans le parc privé conventionné. Si la garantie est mise en jeu, les fonds sont versés par le Cil au propriétaire et

sont remboursables par le locataire sur une durée maximale de trois ans. Pour l'avance loca-pass comme pour la garantie loca-pass, les dossiers doivent être renvoyés au Cil avant la signature du bail ou dans un délai d'un mois après la signature.

Pass-travaux...

Un prêt peut être accordé aux salariés et aux retraités de moins de cinq ans du secteur privé pour financer des travaux de remise en état et d'entretien des résidences principales. Les travaux doivent être réalisés par des entreprises, mais les achats de matériaux effectués directement par l'emprunteur peuvent être pris en charge jusqu'à un tiers du coût de l'opération. Le montant maximum de ces prêts est de 8 000 €, dans la limite du coût des travaux. Il peut être porté à 9 600 € pour les bénéficiaires dont les revenus imposables sont inférieurs à 60% des plafonds des prêts à taux 0. Le taux est d'1,5% et la durée du prêt est inférieure à dix ans. Les fonds sont versés aux entreprises ou prestataires de service sur présentation de factures de moins de trois mois.





EXPRESSION POLITIQUE

Une politique pour la ville

Depuis maintenant vingt ans, les politiques de rénovation urbaine se sont succédé avec force effets d'annonce. Le dernier plan, présenté à grand renfort de médiatisation par Jean-Louis Borloo, met l'accent sur des démolitions massives, au moment où l'on manque dramatiquement de logements sociaux. Les résultats de ces politiques sont mitigés. Il apparaît de plus en plus clairement que les traitements partiels sont insuffisants et qu'il ne s'agit pas de penser en terme d'amélioration de tel ou tel quartier, mais bien d'avoir une vision globale de la ville.

Ce sont les collectivités locales, villes et communautés d'agglomération, qui peuvent définir cette politique générale et en assurer la continuité.

En Plaine centrale, cette volonté se retrouve dans la diversité des interventions. Une attention toute particulière est portée à la qualité du cadre de vie avec des aides à la réhabilitation des logements sociaux, mais aussi des copropriétés ; la voirie a fait l'objet d'un effort budgétaire considérable. C'est aussi la volonté de doter la ville d'équipements valorisants et enrichissant la vie sociale comme les futurs médiathèque à Alfortville ou espace culturel de Limeil, de revitaliser les centres commerciaux comme celui de l'Échat à Créteil, de favoriser le développement économique auquel 17% du budget d'investissement communautaire sont consacrés, de soutenir l'essor d'un grand pôle universitaire.

On pourrait multiplier les exemples. Ces politiques se confortent avec celles des communes en matière d'animation sportive et culturelle, d'action sociale, de vie scolaire...

La ville est un ensemble vivant qu'il faut prendre dans sa complexité. Chacun doit pouvoir y trouver sa place et être fier d'en être membre. C'est à ce prix qu'on luttera efficacement contre l'exclusion et la "fracture sociale".

■ **Christian Fournier**
Président du groupe socialiste

Donnons aux collectivités locales les moyens de leur action

Chirac et la droite font bien peu de cas de la démocratie. Après le rejet sans compromis du libéralisme exprimé démocratiquement lors du référendum du 29 mai, ils font mine de ne rien entendre, de ne rien comprendre de ce que veulent nos concitoyens. Avec la nomination de Villepin à Matignon et le retour de Sarkozy à l'Intérieur, c'est bien la continuité de la politique de casse des services publics et de transfert des responsabilités de l'État vers les collectivités locales qui se profile.

La loi dite de décentralisation d'août 2004 avait marqué une nouvelle étape de ce transfert de responsabilités. Alors que les communes et les EPCI s'efforcent d'améliorer la vie de leurs habitants, ils se sont retrouvés avec de nouvelles responsabilités, obligés de pallier les carences de l'État. Cette situation les handicape grandement et ils se retrouvent contraints, pour faire face, d'augmenter l'emprunt et la fiscalité des ménages. C'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire de leur assurer les moyens de leur autonomie.

Cela passe par une profonde réforme de la fiscalité locale. Il est anormal qu'on exempte de la solidarité nationale la "sphère financière". Elle représente une manne de près de 4 000 milliards d'euros qui s'échangent sur les marchés spéculatifs sans que nos concitoyens en bénéficient. Est-il si incongru de demander qu'une infime partie de ces milliers de milliards soit redistribuée au profit de l'intérêt général ?

C'est dans cet objectif que les parlementaires communistes ont déposé une proposition de loi relative aux finances locales. Elle propose notamment la modernisation de la taxe professionnelle, avec la prise en compte des actifs financiers à hauteur de 0,5%. Un pourcentage très faible, qui ne mettrait pas les entreprises sur la paille et permettrait d'assurer aux collectivités locales les moyens financiers de leur action. C'est cela, selon nous, le sens du mot solidarité.

■ **Jean-Jacques Porcheron**
Président du groupe communiste

Gérer une communauté comme un club de football

Les présidences ne sont pas des rôles faciles à jouer : à la tête d'un club de football comme à la tête d'une communauté d'agglomération. L'essentiel de la difficulté réside dans la cohésion d'équipe. Afficher un objectif commun. S'offrir, ensemble, de grandes ambitions. Maintenir un esprit de groupe. Concilier, en évitant le compromis, les querelles de chapelle comme les mésententes passagères, qu'un peu de raison et beaucoup de savoir-faire peuvent toujours dissiper. Ces ingrédients parviennent souvent à mener à une victoire : sinon celle d'une compétition, au moins celle d'une satisfaction partagée ; partagée par des acteurs qui ont en commun la passion du ballon rond ou celle de la politique.

Or, cet esprit d'équipe manque cruellement : tant au sein du Créteil-Lusitanos qu'au sein de la communauté d'agglomération.

De faibles ambitions, des projets qui n'encouragent personne à s'impliquer de toute sa foi, des hésitations trop récurrentes, des déceptions qui ne se surmontent pas... et l'échec pointe le bout de son nez, jusqu'à ce que l'irréversible chagrine tous les esprits. Un club de football s'apprête à descendre d'une division pendant qu'une communauté d'agglomération tente, tant bien que mal, de se donner un peu de contenant, faute d'avoir beaucoup de contenu.

Reste à jouer les saisons prochaines et se doter d'ambitions nouvelles. Reconstruire un club, ou reconstruire une équipe politique, procède de la même intention : être ambitieux et savoir travailler ensemble. De quels espoirs faut-il nourrir notre projet communautaire ? La Plaine centrale a encore quelques mois devant elle pour pouvoir nous répondre.

■ **Groupe UDF-UMP**

Les collectivités de Plaine centrale, consommatrices responsables !

Les achats de l'État et des collectivités représentent un poids économique important estimé à 19% du PIB en France, avec 120 milliards d'euros pour l'année 2004. Ils peuvent être un levier pour faire évoluer les modes de production et de consommation.

Pour une ville ou une communauté d'agglomération, mener une politique d'achats responsable, en intégrant les dimensions sociale, solidaire, éthique, équitable et environnementale, en plus des aspects économiques, est un axe prioritaire relevant d'une volonté politique volontariste. Aujourd'hui, les pratiques en la matière restent exceptionnelles.

À l'initiative des élus Verts, un groupe de travail a été mis en place avec la communauté d'agglomération et les villes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brevannes afin d'échanger et mutualiser les expériences déjà menées en matière de politique responsable de marchés publics.

Plusieurs pistes sont en cours de réflexion :

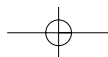
- privilégier l'achat de produits plus respectueux de l'environnement : papier recyclé, consommables informatiques, véhicules propres, peintures, produits d'entretien...

- développer les achats de produits du commerce équitable ;

- généraliser, à travers de nouveaux marchés, une clause d'insertion pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Ce travail collectif, associant services et élus, constitue aussi à nos yeux un exemple de synergie à développer entre les collectivités de la Plaine centrale, pour mieux travailler ensemble au service de la population et de la solidarité.

■ **Groupe des élus Verts**



Voirie Alfortville

Une rue Étienne-Dolet toute neuve

Réaménagée en zone 30, elle offre aux piétons et cyclistes des cheminements sécurisés.

La mise en œuvre de l'important programme de voirie adopté par la communauté d'agglomération se poursuit. C'est ainsi qu'à Alfortville la rue Étienne-Dolet, qui dessert, notamment, le lycée Maximilien-Perret et le parc Val-de-Seine, a été entièrement refaite dans sa partie comprise entre la Digue d'Alfortville et la place San-Benedetto-del-Tronto. Afin de la transformer en zone 30 (vitesse limitée à 30 km/h) et de sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes, l'emprise de la chaussée a été réduite pour permettre l'aménagement de trottoirs plus larges et d'un itinéraire cyclable.

La place du cimetière n'a pas été oubliée et a bénéficié d'un "relookage" complet avec la création d'un environnement paysager et d'aires de stationnement. Les travaux ont également porté sur l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication.

Comme en conviennent les riverains, mais aussi les habitants du quartier et tous les Alfortvillais qui empruntent la rue Étienne-Dolet, la métamorphose est réussie et justifie amplement les 1,7 millions d'euros d'investissement.



Une nouvelle rue Dolet entre la Digue d'Alfortville et la place San-Benedetto-del-Tronto.

Ciné Cité Créteil

Un million de spectateurs

Si Créteil fournit le gros des troupes, le multisalle draine aussi des spectateurs venus de toute Plaine centrale.



60 % des spectateurs ont entre 25 et 34 ans.

Dans quelques jours, au terme d'une première année d'activité, Ciné Cité Créteil atteindra la barre du million d'entrées. Un million de spectateurs : il aura suffi de douze mois pour que le complexe UGC du centre commercial Créteil Soleil se hisse au premier rang des multisalles de la région parisienne. Pari gagné, serait-on tenté d'écrire, compte tenu de la vive concurrence

bien représentées. Allez savoir pourquoi, mais ce sont les femmes qui fréquentent le plus Ciné Cité. Ainsi que les jeunes. "Les 25-34 ans représentent 60% de notre clientèle. Ce n'est pas étonnant car le cinéma reste le loisir préféré des ados et des jeunes adultes. À Créteil, c'est peut-être encore plus évident en raison de la proximité des salles avec l'université."

présente dans la Val-de-Marne. André Ruf, le directeur général, garde cependant la tête froide : "Le résultat se situe dans la lignée des objectifs fixés. Nous avons ciblé le périmètre de proximité et le sud de l'A 86. Les conclusions d'une étude réalisée avec l'aide d'étudiants de l'université Paris-XII montrent que nous avons eu raison : 85% de notre clientèle proviennent du Val-de-Marne, 4% de l'Essonne." Créteil, naturellement, fournit le gros des troupes (30%) ; mais les villes d'Alfortville, Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie et Bonneuil sont également

Une (bonne) surprise, toutefois : la présence des seniors en début d'après-midi. Le résultat, sans doute, de l'implantation du cinéma dans un centre commercial lui-même intégré à la ville. Cela dit, c'est toujours en soirée et le week-end que Ciné Cité réalise ses meilleurs scores.

Une centaine d'avant-premières

Autre motif de satisfaction pour André Ruf et son équipe : le succès des animations. "En moins d'un an, nous avons organisé une bonne centaine d'avant-premières, en présence, le plus souvent, de l'équipe du film ou d'un ou plusieurs comédiens. Toutes, certes, n'ont pas donné lieu à la cohue, mais, d'une manière générale, nos efforts ont été récompensés." Et de citer, entre autres, *Brise de Nice*, avec Jean Dujardin, *De battre mon cœur s'est arrêté*, avec Romain Duris et *Je ne suis pas belle* avec Marina Fois. Les raisons du succès, alors ? Au-delà de la situation du multisalle, André Ruf met en avant l'accessibilité, l'accueil, le confort des salles et la qualité des projections. Objectif 2005 ? "Faire aussi bien qu'en 2004." À part une année de tous les navets, on ne voit pas ce qui pourrait empêcher Ciné Créteil de gagner à nouveau le million.

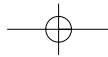
L'insertion en débat



Le 16 mars dernier, l'association Plaine centrale Initiatives, chargée de l'animation et de la gestion du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) sur le territoire des villes d'Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes et Bonneuil-sur-Marne, a organisé une rencontre autour de l'insertion. Celle-ci a réuni de nombreux acteurs institutionnels (direction départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, conseil régional d'Île-de-France, conseil général du Val-de-Marne, communauté d'agglomération Plaine centrale, ANPE...) et associatifs (Mission locale, entreprises d'insertion par l'activité économique, régies de quartier...). Au total, plus de 80 personnes étaient présentes, dont 35 bénéficiaires du Plie en parcours vers l'emploi. Les interventions ainsi que les ateliers de travail ont permis de réfléchir sur la démarche d'insertion mise en place, et à développer, dans Plaine centrale. Le rôle du Plie a été reconnu en tant que dispositif commun des acteurs de l'insertion, permettant aux personnes les plus en difficulté d'accéder à ou de reprendre une activité professionnelle. Quant aux témoignages des personnes en parcours vers l'emploi, ils ont permis de mieux évaluer l'impact des dispositifs et la façon dont ils étaient perçus par les personnes concernées. Association Plaine centrale Initiatives pour l'insertion et l'emploi : 01 41 94 90 54.

Conseil communautaire

La prochaine séance du conseil communautaire se tiendra le mercredi 29 juin, à 19 h, salle du conseil municipal à la mairie d'Alfortville, place François-Mitterrand.



MAGAZINE

Mac de Créteil

Une ode au bonheur

Cette année encore, il appartient à la Compagnie Montalvo-Hervieu de clore, les 21 et 22 juin, la saison de la Maison des arts et de la culture de Créteil. Au programme : *On danSe*, la dernière création du centre chorégraphique national de Créteil et du Val-de-Marne.

À partir de l'opéra de Jean-Philippe Rameau, *Les Paladins*, José Montalvo et Dominique Hervieu entraînent le public dans un tourbillon de féerie. Comme d'habitude, la jubilation de danser et l'imagination foisonnante sont au rendez-vous. De clins d'œil impertinents à l'exubérant opéra versaillais en tendres allusions au "spectacle des spectacles", c'est un

défi frondeur qui est posé entre imagerie baroque, brillante et colorée, et scène contemporaine. Et l'enchantement est total.

Si chacune des œuvres présentées jusqu'ici à Créteil – *Paradis*, *Le Jardin io io ito ito*, *Babelle heureuse* – a été source de plaisir, cette nouvelle création, parcourue de trouvailles rythmiques et orchestrales, offre aux deux chorégraphes complices l'opportunité de faire de leur virtuosité débridée une véritable ode au bonheur.

Mardi 21 et mercredi 22 juin, 20h30. Maison des arts, place Salvador-Allende, Créteil. Réservations au 01 45 13 19 19.

Théâtre-Studio d'Alfortville

"Une femme se retrouve dans une situation qu'elle connaît, pour l'avoir déjà vue dans des films, et essaie d'y être authentique." Ainsi commence *Tout. En une nuit*, la première pièce de l'Allemand Falk Richter. L'emprise des stéréotypes et des références, l'authenticité des sentiments sont parmi les thèmes récurrents du travail de ce jeune artiste, associé au Schauspielhaus de Zürich et à la Schaubühne de Berlin. Le monologue de la pièce évoque la solitude d'une femme abandonnée par son amant qui se projette dans des scènes vues au cinéma. À partir de cette seule situation, l'auteur crée une fantaisie sur les images auxquelles on se sent obligé de se conformer. Dans *Tout. En une nuit*, Falk Richter s'interroge sur la question de l'image et de ses interactions avec la spontanéité.

Mise en scène et traduction d'Anne Monfort. Avec Claudia Hübschmann. **Jusqu'au 18 juin**, du mardi au vendredi à 21h, le samedi à 15h et

21h. Théâtre-Studio, 16, rue Marcellin-Berthelot, Alfortville. Réservations au 01 43 76 86 56.

Trac Théâtre

Mardi 21 juin, à 19h, *Le Fantôme de la demoiselle*, par l'atelier enfants de Sonya Gautier. Renseignements : 01 49 80 51 13.

Bibliothèques

Limeil-Brévannes

Mercredi 29 juin, à 10h30 : *La Ronde des contes*, contes en vrac animés par les bibliothécaires. Spectacle gratuit pour les enfants à partir de 6 ans. Réservation conseillée au 01 45 69 38 71.

Fête de la musique

Alfortville

Le mardi 21 juin au terre-plein de l'écluse, quai Blanqui.

Limeil-Brévannes

Le mardi 21 juin, de 18h30 à 23 h, rendez-vous

"Jour de fête" à Créteil

La grande parade

Un carnaval comme Créteil n'en a jamais connu ! Dimanche 26 juin, se déroulera le fameux "Jour de fête" que préparent, depuis des mois, des dizaines de bénévoles mobilisés par l'Union locale des centres culturels et sociaux et la Maison des arts et de la



Les Facteurs sonneront plusieurs fois.

culture. Un titre à la Tati pour annoncer que, ce jour-là, toute la ville sera en fête avec des défilés dans tous les quartiers et une grande parade qui partira, à 17 heures, de la place de l'Abbaye pour rallier la place de l'hôtel de ville. Déguisés et maquillés, les enfants mèneront la danse, avec, pour complices, une ribambelle de danseurs, jongleurs, échassiers, comédiens et musiciens. C'est au chorégraphe José Montalvo qu'a été confié le soin d'orchestrer l'arrivée de la grande parade sur la place de l'hôtel de ville transformée en une immense scène où se produiront une centaine de choristes du Conservatoire national de Créteil, Ethnik Groove et les danseuses de Soleil-Caraïbes, les percussionnistes de l'association Eritaj, un orchestre cubain, des fanfares... À partir de 22 heures, place au pique-nique géant qui se tiendra sur la pelouse des jardins de l'hôtel de ville. Suivra un spectacle des Plasticiens Volants, avant le final, en beauté, du traditionnel feu d'artifice.

place Jean-Jaurès. Au programme, guinguettes, stand de restauration rapide et, sur le podium, musique en rythme avec les percussions des élèves de l'École de musique de la communauté d'agglomération et des chanteurs rock.

Horaires d'été des bibliothèques

Créteil

Les horaires d'été s'appliqueront du 1^{er} juillet au 31 août. La bibliothèque Village sera fermée du lundi 25 juillet au jeudi 8 septembre inclus. La bibliothèque-discothèque de la Maison des arts sera fermée du lundi 4 juillet au samedi 23

juillet inclus et exceptionnellement le samedi 13 août. La bibliothèque de la Croix-des-Mêches sera fermée du lundi 1^{er} août au samedi 27 août inclus. La bibliothèque des Bleuets sera fermée du lundi 25 juillet au mercredi 31 août inclus. Les bibliothèques du Mont-Mesly, Habette, Doyen, Biblimesly et le bibliobus seront fermés du lundi 1^{er} au mercredi 31 août inclus.

Malgré d'importants travaux programmés pour l'été, des bibliothèques resteront ouvertes en juillet et août :

■ en juillet : bibliothèques Village, Doyen, Biblimesly, Habette, Bleuets et le bibliobus.

■ en août : la bibliothèque-discothèque de la Maison des arts.

Alfortville

La médiathèque sera fermée du 1^{er} au 31 août inclus. Réouverture le vendredi 2 septembre.

Limeil-Brévannes

La bibliothèque sera fermée du 9 au 27 août inclus. Réouverture le mardi 30 août.

Auditorium des Écoles de musique

Entrée en scène réussie

Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication a tenu à honorer de sa présence l'inauguration, samedi 9 avril, de l'auditorium de l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Créteil. Dans une courte allocution, il a rendu hommage au "foyer de rayonnement culturel que forme Créteil", avant d'exprimer son attachement à l'éducation et à la pratique artistiques, "socles d'une culture républicaine et démocratique, qui sont aussi un beau moyen d'intégration". Député-maire de Créteil et président de la communauté d'agglomération, Laurent Cathala, a insisté, quant à lui, sur le rôle fédérateur de la culture et le choix de la municipalité d'implanter le



conservatoire au carrefour des anciens et nouveaux quartiers de Créteil, dans une zone dite sensible. "La musique, la danse et le chant, a-t-il notamment déclaré, sont des langages universels, au confluent de toutes les cultures : s'ils plongent leurs racines au plus profond de nos traditions, ils se rient des frontières et ne s'épanouissent que dans la rencontre et l'échange." Invités à interpréter

des extraits de la comédie musicale *West Side Story*, les élèves des écoles de musique de Plaine centrale ont conquis le nombreux public et apporté la preuve de l'excellente acoustique de l'auditorium.

Plaine centrale

Le journal de la communauté d'agglomération

Europarc -14, rue Le Corbusier 94046 Créteil cedex
Tél. : 01 41 94 30 00 - Fax : 01 41 94 30 38
Courriel : journal@agglo-plainecentrale94.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Laurent Cathala

RÉDACTEUR EN CHEF

Michel Rosso

RÉDACTION GRAPHIQUE

Valéry Onana

SÉCRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dominique Vivent

PHOTOS

Laëtitiia Doutré - Jean-Michel Moglia

Michel Escuriol - Christian Albert

Sebastien Andréani - Louis Gillet

Impression : ACTIS.

www.agglo-plainecentrale94.fr

